

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 29.08.2020	Heure 20h53	Numéro 20.347	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Offre médicale accrue à Fleurier, couverture sanitaire vraiment meilleure au Val-de-Travers ?

Le 13 août, la Permanence Volta a ouvert à Fleurier, à l'avenue de la Gare. Le nouveau centre accueille des spécialistes en médecine générale, dermatologie, neurochirurgie, chirurgie de la main, orthopédie générale et pédiatrie, gynécologie et obstétrique, cardiologie, neurologie, chirurgie générale et phlébologie, premier recours (médecin responsable des urgences), des examens et consultations de pneumologie, un maître praticien en hypnose. Ses locaux sont composés de six cabinets de consultation, trois boxes d'urgence, un laboratoire et une radiologie. Le centre est ouvert de 7h30 à 18h30 en semaine, de 10h00 à 17h00 le week-end et les jours fériés (annonce publiée dans le *Courrier du Val-de-Travers hebdo* du 27 août). Il convient de préciser que le généraliste était déjà actif à Fleurier.

Or, RHNe, l'hôpital public, offre déjà des prestations du même type à Couvet, dans la Maison de vie et de santé qu'est devenu l'Hôpital du Val-de-Travers : « *Le site de Couvet conserve sa vocation de centre de soins pour la population du Val-de-Travers. [...] La polyclinique médico-chirurgicale accueille les patients avec ou sans rendez-vous entre 8h et 22h. [...] Le site dispose en outre d'un cabinet médical de groupe avec un pédiatre, d'un cabinet de gynécologie, de consultations spécialisées (rhumatologie, orthopédie, ophtalmologie, ORL), de consultations et soins d'oncologie ambulatoire, de radiologie, d'un laboratoire, de physiothérapie, d'ergothérapie et de nutrition ambulatoire* » (communiqué de presse du 31 mai 2017, signé RHNe, commune de Val-de-Travers et Les Perce-Neige). Depuis mars 2020, la radiologie rénovée dispose d'un équipement de dernière génération. L'équipe médicale SMUR de RHNe Couvet est active 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Pendant que des spécialistes arrivent, des généralistes ferment leur cabinet, faute de relève, au gré des départs à la retraite (au moins deux en 2020, à Travers et Couvet). Quelques médecins se sont installés ces dernières années, mais certains n'accueillent déjà plus de nouveaux patients.

Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur les perspectives à moyen terme de la couverture sanitaire du Val-de-Travers :

- L'offre de la Permanence Volta répond-elle à un besoin, en complémentarité avec l'activité de RHNe ? Ou apporte-t-elle au contraire une concurrence qui pourrait menacer l'existence du site vallonnier, garanti par la LRHNe (art. 4, al. 3 : « *Il déploie ses activités au moins dans les régions du Littoral neuchâtelois, des Montagnes neuchâteloises et du Val-de-Travers* ») ?
- Qu'en est-il des perspectives du côté de la médecine de premier recours ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Johanne Lebel Calame

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Laurence Vaucher	Hassan Assumani	Jonathan Gretillat